

Appel à candidature 2021

Parcours de résidences de création en Drôme



Réseau 3^{ème} Bise - Association Loi 1901

SIRET : (demande en cours) – LICENCES : (demande en cours)

C/O La Gare à Coulisses – Ecosite du Val de Drôme 26400 EURRE

QU'EST-CE QUE LE RESEAU 3^{ème} BISE ?

Le réseau 3ème bise regroupe des structures culturelles qui ont pour point commun l'accueil de compagnies artistiques en résidence, pour des temps de recherche et de création.

Ces structures travaillent en coopération, avec la mise en place de parcours de résidence, impliquant minimum 3 lieux d'accueil différents.

Les deux objectifs principaux de cette coopération sont :

- Le partage d'expériences et de compétences, la mutualisation et l'échange de pratiques.
- Le soutien à la création par la proposition de « parcours de résidence » à des compagnies professionnelles du spectacle vivant.

Nos valeurs et fondamentaux :

La singularité du réseau se traduit par un esprit d'ouverture et de dialogue pour soutenir des créations artistiques professionnelles. Les membres du réseau assument ensemble les choix faits et les prises de risques artistiques. Les structures partagent une vision commune, leur champ d'action est celui du spectacle vivant, néanmoins leurs fonctionnements demeurent différents et chacun s'engage à respecter ces spécificités.

Les membres du réseau accordent une attention particulière au lien entretenu entre création artistique, territoire et habitants, dans l'objectif d'assurer un ancrage territorial et d'organiser une médiation culturelle autour des résidences, sur au moins une des étapes du parcours de résidence.

Une charte précisant les valeurs du réseau sera remise à la compagnie lauréate.

QUI SONT LES MEMBRES DU RESEAU 3^{ème} BISE ?

	<p>L'Association de Coordination Culturelle du Royans (ACCR) donne à voir et à entendre depuis maintenant 40 ans sur le territoire du Royans Drôme et Isère, à travers la programmation de spectacles vivants et les actions culturelles de la 5^{ème} Saison. La Navette est un lieu dédié à la Fabrique de spectacle aménagé dans une ancienne usine textile.</p> <p>Dimensions plateau : 7m (ouverture) x 6,30m (profondeur) x 4,10m (hauteur)</p> <p>Contact : Marie Guirimand - navette.accr@gmail.com – 04 76 36 09 74 Renseignements : http://lacinquiemesaison-accr.org/residences/</p>
	<p>Le Baron de Bayanne est un espace dédié au spectacle et à la créativité. Installé sur le territoire de l'Écoparc-Rovaltain à Alixan depuis 2015, il est équipé de deux lieux d'accueil : un chapiteau et un bal monté. Le lieu est géré par la Cie Cirque Autour, compagnie de cirque contemporain. Son objectif est la promotion et la diffusion des arts du cirque par le mélange des arts (Jeu d'acteur, danse, musique, vidéo, cirque...).</p> <p>2 lieux équipés : Le chapiteau et le bal monté</p> <p>Contact : Katia Aluze - katia.aluze@cirque-autour.com – 04 75 02 45 87 Renseignements : https://www.lebarondebayanne.com/</p>
	<p>Initiée par la compagnie Transe Express et située à Eurre depuis 2007, la Gare à Coulisses, atelier de fabrique artistique, se consacre à la création. C'est un formidable laboratoire en phase avec la ville, la ruralité, le tissu social et associatif.</p> <p>Le Kiosque (207m²)</p> <p>Contact : Hélène Malgouyard - kiosque@transe-express.com - 04 75 40 67 72 Renseignements : https://www.gare-a-coulisses.com/</p>
	<p>Fondée en 2002, Jaspir s'efforce depuis de développer la culture sur le territoire de St-Jean-de-Bournay (38). Deux associations découlent de ce projet : La Fabrique Jaspir (lieu d'échange, de création artistique et de formation) et Jaspir Prod (production et diffusion d'artistes, organisation d'événements). 2 salles équipées : La Boîte Noire (50m²) et la Salle des Miroirs (100m²) – Conditions techniques variables</p> <p>Contact : Eve Rétorré - eve@jaspir.com - 04 74 79 51 67 Renseignements : http://fabrique.jaspir.com/</p>
	<p>Le Théâtre de la Courte Echelle est une association spécialisée dans le spectacle jeune public, basée à Romans-sur-Isère. Elle organise depuis plusieurs années, en parallèle de ses actions de création, programmation et médiation culturelle, des résidences de compagnies professionnelles locales et régionales, notamment émergentes, pendant les temps de vacances scolaires, avec la possibilité de représentations publiques en fin de résidence.</p> <p>Dimensions plateau : 7m (ouverture) x 5m (profondeur) x 3,50m (hauteur)</p> <p>Contact : Mylène Besson - infos@courte-echelle.fr - 04 75 02 20 76 Renseignements : http://www.theatre-courte-echelle.fr/residences/</p>

	<p>La Cie Alain Bauguil est une compagnie protéiforme depuis 33 ans à Saint-Gervais-sur-Roubion, très ouverte sur son territoire. Elle met à disposition son lieu pour des compagnies en résidence de création qui souhaitent travailler au plateau et/ou avec la population de son territoire. Dimensions plateau : 7m (ouverture) x 6m (profondeur) x 3,60m (hauteur)</p> <p>Contact : Hannah Thomas - associationfenouillet@gmail.com - 04 75 53 84 74 Renseignements : https://www.theatrelefenouillet.com/residence</p>
	<p>La Maison des Jeunes et de la Culture du Pays de l'Herbasse, située à St-Donat-sur-l'Herbasse, est une association d'Education Populaire, créée en 1962. Elle accueille des compagnies en résidence pendant les vacances scolaires dans ses locaux et organise également des accueils en résidence hors les murs (dans des établissements scolaires ou autres structures partenaires).</p> <p>Rencontre avec le public organisée pour chaque résidence, et programmation lors du festival Jeune Public <i>Les Monstrueuses Rencontres</i>.</p> <p>Conditions techniques variables (programmation hors les murs)</p> <p>Contact : Marion Curtaud - anim.culture@mjc-herbasse.fr - 04 75 45 12 36 Renseignements : http://www.mjc-herbasse.fr/mjc/</p>
	<p>Lieu mutualisé, situé à Romans depuis 2013, comprenant à la fois un plateau pour le travail artistique et des bureaux partagés. Le Plato accompagne les équipes artistiques dans leur démarche de création et associe les chargés de production et leurs propres compagnies pour favoriser des échanges autour de la production, de la création et de la diffusion des spectacles. Dimensions plateau : 6,5m (ouverture) x 6m (profondeur) x 2,95m (hauteur)</p> <p>Contacts : Laure Fortoul, Anne Mino et Eric Paye - leplatoromans@gmail.com - 09 53 29 67 84 - Renseignements : https://www.leplato.org/demande-de-residence</p>
	<p>Le Théâtre de Die est un lieu de diffusion et de résidence pluridisciplinaire. Il défend de fortes expériences artistiques en dialogue permanent avec tout le territoire. Porté en délégation de service public par l'association Festival Est-Ouest depuis 2011, le Théâtre est reconnu en 2017 comme scène conventionnée d'intérêt national "Arts en territoire".</p> <p>Dimensions plateau : 12m (ouverture) x 9.7m (profondeur) x 5,5m (hauteur)</p> <p>Contact : Hugo Frison – contact@est-ouest.com – 04 75 22 12 52 Renseignements : https://theatre-de-die.com/</p>

Cette liste représente les membres fondateurs du réseau 3^{ème} bise, d'autres lieux de résidence de la région nous rejoindront dans les mois à venir.

1. Notre proposition de parcours

Dans le cadre des parcours de résidence qu'il organise, le réseau 3^{ème} bise lance un appel à candidature pour des compagnies professionnelles drômoises et plus largement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le projet retenu sera accueilli dans 3 lieux de résidence drômois au minimum. Des accueils sont également possibles dans d'autres lieux de la Région, adhérents au réseau. Les conditions d'accueil en résidence sont variables d'un lieu à l'autre. Le parcours de résidence sera envisagé suivant les besoins artistiques, techniques et administratifs (diffusion, production, communication), de la compagnie accueillie en accord avec l'avancée de sa création. Nous attirons l'attention des compagnies sur l'importance de bien définir leurs besoins, pour que le réseau puisse construire avec elles, le meilleur parcours possible, adapté à leurs demandes et selon la configuration et la disponibilité des différents lieux.

Ce parcours est éligible par le Département de la Drôme dans le cadre de **son aide à la création en résidence : projets coopératifs**. Une enveloppe entre **10 000€ et 15 000€** pourrait être accordée suivant le projet retenu et ne pourra excéder 50% du budget réalisé. Le réseau 3^{ème} bise s'autorise à soutenir plusieurs projets. Il se charge de déposer le dossier de subvention auprès du Département. **Aussi, dans le cadre d'un parcours de résidence, l'enveloppe accordée sera partagée entre la compagnie, pour l'aide à sa création et le réseau, pour son fonctionnement.**

Attention, la subvention d'aide à la résidence du Département de la Drôme ne peut être cumulée avec l'aide à la création à destination des compagnies drômoises.

Les lieux adhérents au Réseau 3^{ème} bise accompagnent des projets artistiques par ailleurs. D'autres types d'accompagnement sont donc possibles mais hors du cadre de cet appel à projet.

A NOTER : Le réseau est composé de lieux hétérogènes avec des conditions d'accueil, des conditions techniques et des fonctionnements économiques différents. N'hésitez pas à contacter directement les lieux pour plus d'informations, selon vos besoins.

2. Les critères de sélection

Les critères d'éligibilité des projets à accompagner, dans le cadre de l'appel à projet parcours de résidence sont les suivants :

- Etre une compagnie professionnelle / ou artiste professionnel dans le secteur du spectacle vivant
- Projet en cours de création (pas d'aide à la reprise)
- Projet de création aboutie avant le 30 avril 2022 (1^{ère} représentation publique)
- Présentation d'un budget prévisionnel, accompagné d'un rétro-planning de la création
- Cohérence de l'accompagnement (structuration de la compagnie, cohérence des parcours au regard des besoins du projet)
- Proposition de médiation sur au moins une des étapes du parcours de résidence
- Délai de 5 ans minimum entre 2 candidatures d'une même compagnie.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS – DEMANDE DE RESIDENCE

1. Présentation de la structure

Nom de la compagnie/de l'association :
Année de création :
Adresse postale (siège social) :
Adresse postale (correspondance, si différente) :
Tél :
Adresse mail :
Site internet :
Avez-vous une licence d'entrepreneur du spectacle ?
La compagnie est-elle subventionnée ? Si, oui par qui ?
Composition et coordonnées de l'équipe artistique :
Nom et fonction de la personne à contacter (si différente) :
Titres et années des créations précédentes (le cas échéant) :

2. Présentation du projet artistique

Titre de la création :
Genre artistique :
Présentation synthétique du projet et thèmes abordés (merci de joindre un dossier détaillé du projet) :
A quel type de public votre projet s'adresse-t-il ? (âge minimum ou autre) :
Jauge pressentie :
Besoins techniques :
Période et durée de résidence souhaitée (merci d'indiquer au moins 3 périodes possibles et de joindre un planning détaillé de votre création, si possible, selon votre avancée) :
Quelles actions de médiation envisagez-vous et à quel stade du projet ?
Budget prévisionnel du projet de création (merci de joindre un budget prévisionnel détaillé en pièce jointe) :
Ce projet spécifique a-t-il déjà reçu des aides particulières ? Si oui, lesquelles ?
Besoin d'hébergement (si oui, merci de préciser le nombre de personnes) :

3. Accompagnement du projet

Dans le cadre de ce parcours de résidence, le réseau 3^{ème} Bise propose différents types d'accompagnement, selon les lieux, et en adéquation avec les demandes des compagnies.

Sollicitez-vous un accompagnement artistique ? **Si oui, merci de préciser vos besoins.**

Sollicitez-vous l'accompagnement technique d'un régisseur ? **Si oui, merci de préciser vos besoins.**

Sollicitez-vous un accompagnement administratif ? **Si oui, merci de préciser vos besoins (production, diffusion, communication)**

4. La constitution du dossier

- Une lettre de candidature indiquant vos motivations pour une résidence dans nos lieux
- Le présent dossier d'appel à projet renseigné
- Votre dossier de présentation du projet, avec planning détaillé et fiche technique, même provisoires
- Le budget prévisionnel de la production
- Un ou plusieurs visuels dédiés au projet
- Tout autre document que vous jugerez utile pour appuyer votre dossier

5. Calendrier de dépôt pour la saison 2020/2021

Date limite de dépôt des dossiers : **31 août 2020 uniquement par mail** à : reseau.troisieme.bise@gmail.com

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contactez les structures adhérentes.

Première quinzaine d'octobre 2020 : réponse aux compagnies

Les compagnies non retenues recevront une réponse par mail uniquement, à l'issue de la sélection.

Suite à la sélection, calendrier prévisionnel (pour la saison 2020/2021) :

12 Novembre 2020 : rencontre des compagnies présélectionnées

Mi-Novembre 2020 : décision finale et élaboration de l'accompagnement avec le réseau

Fin 2020 – début 2021 : dépôt du dossier auprès du Département de la Drôme (date en attente)

Avril 2021 : Réponse du Département de la Drôme